

INVITATION

**VOUS DONNANT DROIT À UNE ENTRÉE GRATUITE
VALABLE POUR 2 PERSONNES**

Nom : _____

Prénom : _____

Indiquez votre e-mail pour recevoir
une invitation pour la Foire 2017.

E-mail : _____

www.foire-avignon.com

La loi Hamon du 17 mars 2014 a institué l'obligation pour les professionnels exposants d'informer les consommateurs, avant la conclusion de tout contrat, et dans le contrat lui-même, qu'ils ne disposent pas d'un délai de rétractation (article L.121-97 modifié du code de la consommation).



Nouvelle Foire d'AVIGNON

HABITAT

**AUTOMOBILE
CAMPING-CAR**

GASTRONOMIE

BIEN-ÊTRE

ARTICLES MÉNAGERS